

# Familles Rurales Chaingy – Inscriptions 2018-2019



**Nom – Prénoms :** \_\_\_\_\_  
(de la carte familles rurales)

**Adresse :** \_\_\_\_\_

**Code postal :** \_\_\_\_\_ **Commune :** \_\_\_\_\_

**Téléphone :** \_\_\_\_\_ **Portable :** \_\_\_\_\_

**Mail :** \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

**Déjà adhérent en 2018**

**Pas d'adhésion en 2018**

**Commune d'adhésion:** \_\_\_\_\_

Activité	NOM – PRENOM de la personne qui pratique	Horaires	Date de naissance	Prix Commune	Prix Hors Commune	Qté	Montant	Réduction (*)
Modern jazz débutants (45 mn)				135 €	145 €			
Modern Jazz moyens / ados (1h)				150 €	160 €			
Modern jazz adultes (1h15)				165 €	175 €			
Pilates				120 €	130 €			
Taï Chi Chuan				160€	170 €			
Qi Gong				160 €	170 €			
Sophrologie				160 €	170 €			
Yoga				140 €	150 €			
TAF (Taille Abdos Fessiers)				110 €	120 €			
Étirements (Stretching)				110 €	120 €			
Couture				50 €	60 €			

<b>TOTAUX</b>	
<b>NET A PAYER</b>	

Taï Chi +Qi Gong 2 cours= 250 € et 260 €

(\*) **Pour 2 activités : - 15 € - Pour 3 activités : - 20 €**

## RÈGLES DE BON FONCTIONNEMENT

- △ La tenue vestimentaire doit être correcte et adaptée à la pratique de l'activité.
- △ **Les pratiques sportives entraînent l'obligation de fournir un certificat médical** (sauf pour la sophrologie et le yoga). Celui-ci devra être fourni lors de l'inscription. Les responsabilités du professeur et de l'association étant engagées, le pratiquant sans certificat médical **15 jours après la reprise de l'activité se verra refuser l'accès au cours.**
- △ Une attitude respectueuse est demandée aux pratiquants, vis à vis des professeurs, des autres pratiquants, du local mis à disposition et du matériel.
- △ L'horaire doit être respecté. L'association Familles Rurales de Chaingy assure seulement le cours et aucune autre surveillance, et est déchargée de toute responsabilité, en particulier dans les vestiaires, dans les cours extérieures, et sur le trajet du retour.
- △ Pour les parents d'enfants mineurs : Rester avec l'enfant jusqu'au début du cours.
- △ Pas d'arrivée en retard qui perturberait le cours.
- △ L'association n'est plus responsable du pratiquant dès la fin du cours.
- △ **Coordonnées de la personne à joindre en cas d'urgence pendant le cours :** \_\_\_\_\_.
- △ L'association Familles rurales de Chaingy, dans le cadre de sa communication, peut être amenée à utiliser les photos prises au cours des activités ou spectacles.

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, titulaire de la carte Familles Rurales pour tous les membres de la famille (inscrire les 2 noms si besoin): \_\_\_\_\_.

Autorise  - N'autorise pas  <sup>(1)</sup> l'utilisation et la diffusion (Échos de Chaingy, La République du Centre, chaingy.fr, etc.) des photos concernant ma famille.

(1) Cocher la case

**Déclare avoir pris connaissance des règles de bon fonctionnement ci-dessus et les accepter,**

Date : \_\_\_\_\_, Signature \_\_\_\_\_.

# REGLEMENTS

L'association de Chaingy fonctionne exclusivement avec le temps offert par ses bénévoles. Pour éviter une campagne d'adhésions au début de l'année 2019, nous collectons les chèques **d'adhésion 2019** au moment des inscriptions. Ils seront encaissés en janvier 2019. Le montant de la carte est de 26,50 €.

**Merci de faire un chèque séparé à l'ordre de Familles Rurales Chaingy.**

	BANQUE	NOM DU TIRÉ	MONTANT
<b>Carte 2019</b>			26,50 €
Le certificat fiscal sera envoyé à la demande .			
<input type="checkbox"/> Je suis adhérent(e) dans la commune de : _____			

Les activités peuvent être réglées en 3 chèques à l'ordre de **Familles Rurales de Chaingy** : les encaissements auront lieu en : **nov. 2018– fév. 2019- mai 2019**

Si nous n'avons qu'un seul chèque pour le règlement global, il sera encaissé en Novembre.

RÈGLEMENTS ACTIVITÉS	BANQUE	NOM DU TIRÉ	MONTANT
Chèque 1			
Chèque 2			
Chèque 3			
Espèces			
Chèques vacances –(1) ANCV -Pass' loisirs			
CE (2)			

<sup>1)</sup> Pour le règlement (**pour les activités seulement**) par chèques vacances des frais de dossiers vous sont demandés : soit 0.35 € par chèque.

<sup>2)</sup> Les règlements effectués par les comités d'entreprise ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement direct à la famille adhérente.

## Demande d'attestation de paiement <sup>(3)</sup>

OUI                       NON

<sup>(3)</sup> En cas d'émission d'attestation, il ne sera procédé à aucun remboursement

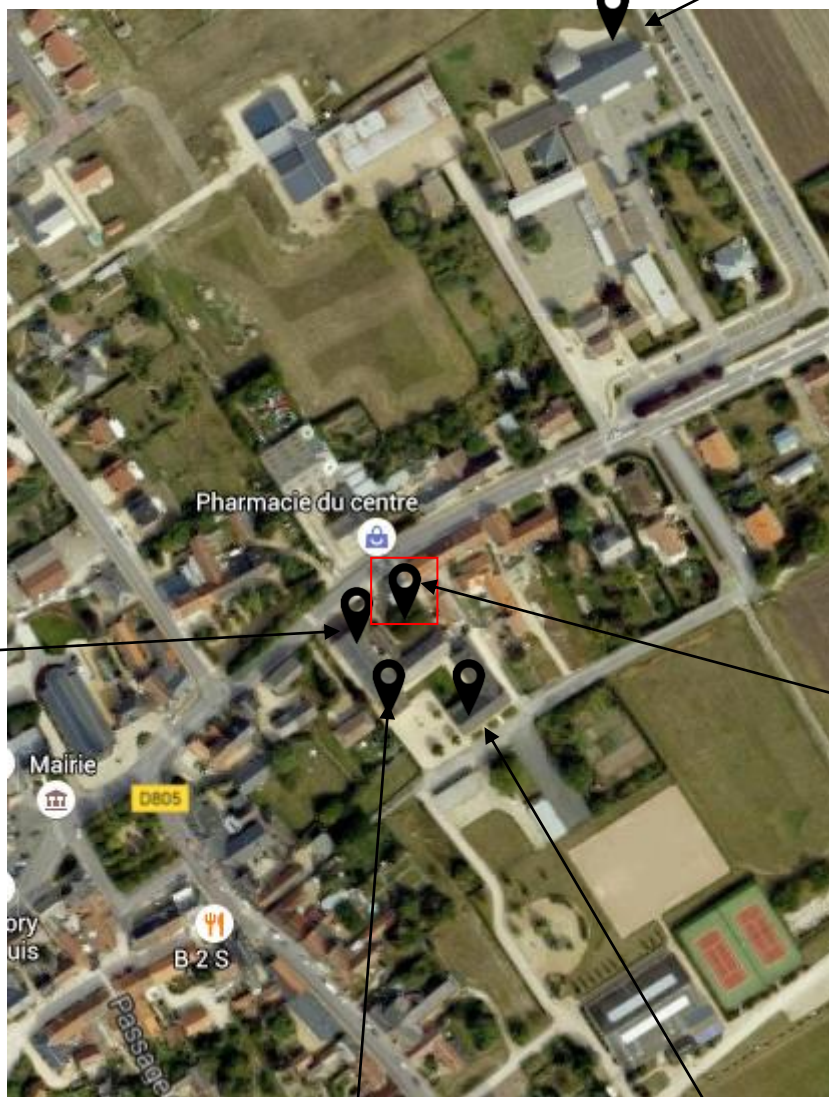
Pour tout renseignement, merci de vous référer au document « activités » ci-joint.

Le nombre de places étant limité dans chaque section, les inscriptions seront validées dans l'ordre d'arrivée.

**Seuls les dossiers complets (certificat médical inclus) permettront d'enregistrer l'inscription.**

- Bulletin d'inscription recto/verso rempli et signé
- Certificats médicaux (1 par personne et chaque activité mentionnée)
- Règlements adhésion 2019 et activités
- Si pas de mail fournir 3 enveloppes timbrées à votre nom et adresse

**Si un cours ne totalise pas un nombre suffisant d'inscrits, il pourra être supprimé.  
Les participants seront informés et remboursés au prorata des cours non assurés.**



Modern Jazz  
Stretching  
T.A.F

**Salle des fêtes**  
En face de la  
pharmacie

Tai Chi Chuan  
& Qi Gong  
Zumba

**BUREAU**  
6 Place Louis Rivière  
(à droite dans la  
cour de l'école de  
musique)

**Permanences :**  
**Tous les samedis de**  
**Septembre et**  
**octobre**  
**10H – 12 H**

**CAC**  
Derrière la  
salle des  
fêtes

Couture

**Salle n°1**  
Derrière la salle  
des fêtes

Yoga  
Sophrologie  
Tai Chi Chuan & Qi  
Gong